Lutte contre les cartels : les "libéraux" pris en défaut

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **38 (2001)**

Heft 1458

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1010356

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les libertés indivisibles

A Davos, les manifestations anti-OMC sont interdites par les autorités.

Le Forum économique mondial ouvre ses portes à la fin du mois à Davos. Cette manifestation, qui a pris une ampleur croissante au fil des ans et dont l'écho médiatique est considérable, réunit des chefs d'entreprises et des décideurs politiques dans un rassemblement qui tient à la fois de la foire commerciale – on y tisse des liens d'affaires –, du séminaire de réflexion et de vacances d'hiver pour managers stressés.

Parce qu'il symbolise la globalisation économique en marche et ses effets négatifs, le Forum suscite depuis peu une contestation ouverte. Cette année, huit organisations actives dans la protection de l'environnement et le développement – dont Pro Natura et la Déclaration de Berne – organisent un contre-forum consacré aux règles internationales auxquelles devrait se soumettre l'économie en matière écologique et sociale. D'autres organisations acceptent l'invitation du Forum à participer à ses débats. Qu'elle soit interne ou parallèle au forum officiel, la contestation se développe et contribue à interroger une évolution économique à plusieurs égards critiquables. Cette contestation commence d'ailleurs à porter des fruits puisque le Forum économique mondial, auparavant lanceur de thèmes nouveaux, en est de plus en plus réduit à mettre à son ordre du jour des sujets déjà débattus par les ONG.

Depuis une année ou deux, la contestation prend aussi la forme d'une manifestation dans les rues de la station grisonne. Interdite par les autorités communales, elle aura pourtant lieu. La coordination anti-OMC, organisatrice de la manifestation, proteste à juste titre contre cette interdiction. Dans une société démocratique, la liberté d'expression passe aussi par celle de défiler sur le domaine public pour affirmer ses convictions. Une liberté d'autant plus nécessaire que les partisans d'un libre-échange sans limites disposent eux de moyens considérables pour convaincre. Pourtant ce déséquilibre des moyens ne justifie pas l'objectif déclaré de la coordination d'empêcher la tenue du Forum de Davos (http://www.under.ch). Les libertés sont indivisibles; on ne peut les revendiquer pour soi-même et les refuser à autrui. *jd*

LUTTE CONTRE LES CARTELS

Les «libéraux» pris en défaut

Le propos devient lassant à force de répétition. Pourtant il faut une fois encore taper sur le même clou: les apôtres du libéralisme économique qui prêchent sans relâche en faveur de la libéralisation des marchés et prônent les privatisations pour stimuler la concurrence n'apprécient guère cette dernière dès lors qu'ils y sont soumis. L'opposition à la révision de la Loi fédérale sur les cartels en apporte une preuve supplémentaire.

Le scandale du cartel des vitamines, découvert en 1999, et dans lequel étaient impliquées des entreprises pharmaceutiques bâloises, a incité le Parlement à demander une révision de la législation, promptement préparée par le Conseil fédéral. A l'avenir, la commission des cartels verrait son effectif réduit et ne réunirait plus que des membres indépendants des intérêts économiques. Elle devrait infliger sans avertissement préalable des pénalités substantielles aux contrevenants. Elle pourrait également renoncer à des sanctions contre les entreprises ayant contribué à mettre à jour des agissements cartellaires auxquels elles auraient participé. Ce durcissement ne constituerait qu'un alignement sur la politique anti-cartellaire des Etats-Unis et de nombreux Etats européens. La révision constitue une adaptation indispensable des instruments étatiques dans un contexte de globalisation de l'économie et de fusions qui conduisent à des positions dominantes.

Mais ce projet déplaît aussi bien à «Economiesuisse» qu'à l'USAM. Même l'USS le trouve «prématuré et mal ficelé». Les députés sauront-ils défendre l'intérêt général, en l'occurrence un Etat fort capable de faire respecter un minimum de règles dans la jungle de l'économie mondialisée? *jd*